

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP-020-CPC ST BARNABE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique généraliste et EPS circonscription Marseille st Barnabé</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille St Barnabé.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	<b>MISSIONS</b>	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervenir dans des classes, proposer des dispositifs et accompagner les débutants, plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement de l'EPS et des Mathématiques.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription, l'accompagnement de constellations, des stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.</li> <li>- Assumer les missions de Référent Mathématiques de la Circonscription (RMC).</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets EPS des écoles relevant de la circonscription, assurer le suivi des dossiers des sorties scolaires, des conventions et des agréments des intervenants en EPS.</li> <li>- Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la pratique de l'EPS dans les classes.</li> <li>- Impulser la mise en œuvre du Plan d'Action Départemental EPS (PAD EPS) dans les écoles.</li> <li>- Organiser et mener des temps réflexifs dans le Pôle ressource.</li> <li>- Contribuer aux contrôles de l'instruction dans la famille pour les enfants relevant du secteur de la circonscription.</li> <li>- Participer et accompagner aux côtés de l'IEN à la liaison inter-degrés avec les collèges de secteur et du réseau Collines.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier et savoir travailler en équipe,</li> <li>- Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. Posséder une maîtrise suffisante des outils bureautiques usuels.</li> <li>- Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement.</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions.</li> <li>- La discrétion, la confidentialité et la loyauté sont exigées.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire du CAFIPEMF</li> <li>- Bonne expérience des missions de Conseiller Pédagogique pour l'EPS</li> <li>- Connaissance des écoles et équipes enseignantes de la circonscription Marseille St Barnabé</li> <li>- Connaissance du travail de liaison inter-degrés avec les collèges A.Chenier et D.Milhaud vivement recommandé.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
		Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.

	<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission composée de l'inspecteur de la circonscription et d'un second IEN CCPD.
	<b>CONTACT</b>	IEN CCPD Marseille St Barnabé : ce.0131303w@ac-aix-marseille.fr